



République Française

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

ARRÊTÉ DU MAIRE N°15/2023

**RÈGLEMENTATION CIRCULATION
sur Route Départementale 983 – affaissement de chaussée**

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4

Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;

Vu le classement en route à grande circulation de la RD983 ;

Vu l'avis du Préfet des Yvelines en date du 28 novembre 2023 ;

Considérant que les travaux nécessaires à corriger un affaissement de chaussée, au droit du n°76 route de Houdan nécessitent des restrictions de circulation,

ARRÊTONS

Article 1 : Le **29 novembre 2023** et pour une durée de 15 jours, la RD 983 entre le PR 23.992 et le PR 23.1190 (section en agglomération) est soumise aux prescriptions définies ci-dessous pour tous les véhicules :

- Restriction de circulation sur une seule voie
- Rétrécissement de chaussée par alternat par feux ou K10 sans restriction d'horaires
- Réduction de la vitesse à 30 km/h
- Interdiction de doubler
- Interdiction de stationner

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise **EIFFAGE Route, sise 215 rue Pierre et Marie Curie à Petit Couronne (Seine Maritime)** en charge des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

Article 4 : Le maire, le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Septeuil, le responsable de la subdivision entretien exploitation nord-ouest du Conseil Départemental des Yvelines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Pour extrait certifié conforme,
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 28 novembre 2023

Le Maire,
Serge ANCELOT

Affiché le 28/11/2023

